PLAN D'ÉTUDES

Trompette/cursus



PLAN D'ÉTUDES DE LA TROMPETTE

INTRODUCTION

Ce plan d'études est complémentaire au «Plan cadre d'études musicales de la FEGM» et s'articule en deux colonnes: «Plan instrumental général» et «Maîtrise instrumentale commune», auxquelles est joint un paragraphe concernant les «Spécificités instrumentales».

Les composantes des différentes rubriques concernant le *Plan instrumental général* sont classées par ordre alphabétique.

Chaque cycle est considéré comme un tout, quelle que soit la suite que l'élève donne à ses études.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation maximum 2 ans		Premier cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)				Deuxième cycle 2 paliers (en principe 2 ans chacun)				
Durée	globale (de la f	ormation 12	ans au maximu	ım					
1	2	1	2	1 2	1	2	1	2	1	2
Initi	iation	F	Palier I	Palier II	Palie	er III		Palier IV		Palier V
Evo	aluation [,]	E	valuation ,	Evaluation ,	E>	kamen [,]		Evaluation	,	Examen [,]
		Attestation de formation artistique				Ce	rtificat c	d'études musicales ,		

CYCLE D'INITIATION

Début à l'instrument.

Durée

2 ans au maximum.

Conditions d'entrée

En principe, être âgé de 7 ans au moins Avoir suivi un cours d'initiation musicale

Contenu

Découverte et explorations						
Plan instrumental général (par ordre alphabétique)	Maîtrise instrumentale commune, vents					
Apprendre à apprendre Ecoute Instrument Invention, création, improvisation Langage contemporain Mélodies simples Pratique collective	Posture					
Rythmes, pulsation						
Spécificités propres à la trompette Embouchure - Travail sur le Buzz						

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général (par ordre alphabétique)	Maîtrise instrumentale commune, vents			
Jouer avec d'autres	Avoir un rapport «naturel» à l'instrument permettant une aisance			
Jouer des morceaux	de jeu et le développement de celui-ci			
Jouer sans partition				

Modalité de formation (par ordre alphabétique)

Apprentissage collectif Oralité
Apprentissage individuel Partitions

Autoévaluation, co-évaluation Pratique régulière

Enregistrement / écoute Représentations graphiques Improvisation Reproduction de mélodies simples

Invention Travail à domicile
Jeu avec CD Travail en autonomie

Lien avec cours de culture musicale et cours complémentaires

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs d'instrument et de formation musicale, une évaluation de la pratique instrumentale et un entretien avec les parents (ou avec l'élève s'il est adulte) confirment son entrée dans le premier cycle.

PREMIER CYCLE

Acquisitions fondamentales.

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans.

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent.

Contenu

Découverte et explorations de nouvelles composantes					
Développement des éléments du cycle d'initiation					
Plan instrumental général	Maîtrise instrumentale commune, vents				
(par ordre alphabétique)					
Apprendre à apprendre	Posture				
Compréhension musicale	Jeu debout, assis, en mouvement				
Création	Respiration				
 composition 	Emission et conduite du son				
 improvisation 	Articulation				
invention	Palette sonore (timbre, nuances, effets,)				
	• Soutien				
Ecoute	Technique d'échauffement				
Explicitation, recherche,	Habileté digitale • Synchronisation doigts - langue				
documentation, présentation					
Expression	Technique digitale				
·	Tonalités en rapport avec les morceaux étudiés et joués				
Interprétation de partitions de	latan ati an				
différents styles, genres, époques	Intonation				
Langage contemporain	 Accordage de l'instrument Correction de l'intonation en cours de jeu 				
Pratiques collectives	Langage contemporain				
Projets en autonomie	Technique instrumentale liée au langage contemporain				
(conception, élaboration, réalisation)	Différents types de notations, effets sonores divers, micro-				
Rythmes, pulsation	intervalles,				
Technique instrumentale	Découverte de la facture instrumentale				
	Entretien de l'instrument et des accessoires				

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général	Maîtrise instrumentale commune, vents
(par ordre alphabétique)	
Improviser	Démontrer une maîtrise instrumentale au service du
Interpréter des pièces de différentes	répertoire présenté
esthétiques et époques	Aisance technique
Participer à une pièce en pratique	Choix de doigtés adaptés
collective	Engagement (attitude)
	Exploitation du potentiel expressif et sonore de
	l'instrument
	Précision des articulations
	Qualité du son, de l'intonation
	Respiration

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Apprentissage collectif Lien avec cours de culture musicale et cours

complémentaires

Apprentissage individuel Oralité

Autoévaluation et co-évaluation Pratique collective
Enregistrement / écoute (moyens audio/visuel) Pratique régulière
Improvisation Travail à domicile
Invention, création Travail en autonomie

Jeu avec CD Travail sur partitions (notations diverses)

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier. La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur. Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Ouvrages de référence spécifiques à la trompette

Cassini, *La tromba*Riquier Michel, *Je ne manque pas de souffle!*Riquier Michel, *L'utilisation de vos ressources intérieures*Riquier Michel, *Traité de pédagogie instrumentale*Tarr: Edward, *La trompette*Tomatis A Dr, *L'oreille et la voix*

Répertoires d'œuvres

Cf. répertoire de la trompette

DEUXIÈME CYCLE

Approfondissement et construction du projet de l'élève

Le 2ème Cycle amène l'élève à acquérir les moyens qui lui permettront de poursuivre sa pratique musicale de manière autonome, dans des projets correspondant à ses affinités, que ce soit dans la création musicale ou interdisciplinaire, la musique d'ensemble, de chambre, en orchestre ou harmonie amateurs, ou autre pratique musicale.

Durée

Le deuxième cycle comprend 2 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 4 ans

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent.

Contenu

Plan instrumental général (par ordre alphabétique)

Approfondissement des notions explorées lors du 1er Cycle

Création

Interprétation de partitions

• différents styles, esthétiques

Explicitation, recherche, documentation, ...

Langage contemporain

Pratique collective

Technique instrumentale

Projets

Description

Organisation

Présentation

Evaluation

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général (par ordre alphabétique)

Imaginer, développer et présenter un projet musical, artistique

- Le décrire
- L'organiser
- Le réaliser
- Le présenter
- L'évaluer

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Apprentissage collectif

Apprentissage individuel Autoévaluation et co-évaluation Autonomie (réalisation de projets) Ecoute de concerts Enregistrement / écoute (moyens audio/visuels)

Improvisation Invention, création

Jeu avec CD

Lien avec cours de culture musicale et cours

complémentaires

Oralité

Pratique collective Pratique régulière

Recherche

Travail à domicile Travail en autonomie

Travail sur partitions (notations diverses)

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier. La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur. Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Pour en savoir davantage: origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez au lien Internet ci-dessous http://fr.wikipedia.org/wiki/Trompette

Pour plus d'informations

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre Rue François-d'Ivernois 7, 1206 Genève T +41 22 329 67 22 administration@conservatoirepopulaire.ch

conservatoirepopulaire.ch

Suivez-nous sur











Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

